



Conseil économique et social

Distr. limitée
4 mai 2007
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Quinzième session

12 mai 2006 et 30 avril-11 mai 2007

Point 6 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quinzième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Alain Edouard **Traore** (Burkina Faso)

Chapitre _____ Questions d'organisation et questions diverses

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement durable a tenu sa quinzième session le 12 mai 2006 et du 30 avril au 11 mai 2007. La Commission a tenu ___ séances et un certain nombre de réunions non officielles et d'activités connexes.
2. À la 2^e séance, le 30 avril 2007, le Président a ouvert la session et a prononcé une déclaration d'ouverture.
3. À la même séance, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a fait une déclaration liminaire.
4. Également à la même séance, la Commission a entendu des déclarations des représentants du Pakistan (au nom du Groupe des 77 et la Chine), l'Allemagne (au nom de l'Union européenne), les États-Unis d'Amérique, le Soudan (au nom du Groupe africain), Antigua-et-Barbuda (au nom de la Communauté des Caraïbes) et de la Suisse.
5. À la 3^e séance, le 30 avril 2007, la Commission a entendu des déclarations des représentants de la Grenade (au nom de l'Alliance des petits États insulaires) et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (au nom du Forum des îles du Pacifique).



B. Élection du Bureau

6. À sa première séance, le 12 mai 2006, la Commission a élu par acclamation les membres ci-après du Bureau :

Président :

Abdullah Hamad **Al-Attiah** (Qatar)

Vice-Présidents :

Alain Edouard **Traore** (Burkina Faso) (également rapporteur)

Jiří **Hlaváček** (République tchèque)

Frances **Lisson** (Australie)

7. À sa 2^e séance, le 30 avril 2007, la Commission a élu par acclamation le membre ci-après du Bureau :

Vice-Président :

Luiz Alberto **Figueiredo Machado** (Brésil)

C. Ordre du jour et organisation des travaux

8. À sa 2^e séance, le 30 avril 2007, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire, figurant dans le document E/CN.17/2007/1, et a approuvé l'organisation de ses travaux (voir annexe I de l'ordre du jour provisoire). L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Module thématique du cycle d'application 2006-2007 (session directive) :
 - a) L'énergie au service du développement durable;
 - b) Développement industriel;
 - c) Pollution atmosphérique/atmosphère;
 - d) Changements climatiques.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la seizième session de la Commission
6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quinzième session.

D. Participation

9. Ont participé à la session des représentants de ___ États membres de la Commission du développement durable, ainsi que des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne, des représentants d'organismes des Nations Unies, et des observateurs d'autres organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres. La liste des participants sera publiée dans le document E/CN.17/2007/INF/1.